

ENSEMBLE
BATTONS
NOUS !

POUR DEFENDRE LA
FONCTION PUBLIQUE
ET LE SERVICE PUBLIC
D'EDUCATION

LE 8 OCTOBRE

MANIF VIEUX-PORT

10H30

AG DES GREVISTES

14H

Refusons le cadre imposé de l'austerité et revendiquons les moyens dont nos écoles, nos établissements et nos élèves ont besoin :

▶ **Une réduction du nombre d'élèves par classe en école, collège et lycée avec des plafonds nationaux et des créations de postes à la hauteur des besoins.**

▶ **Une diminution du temps de travail de toutes et tous et du temps de service devant élèves pour les enseignant-e-s et les personnels d'éducation ou d'orientation, qui permette de dégager du temps pour la concertation et le travail en équipe.**

▶ **Des mesures spécifiques pour l'éducation prioritaire en termes d'effectifs et de temps de service.**

▶ **L'augmentation générale des salaires.**

▶ **L'amélioration des conditions travail et la titularisation des personnels précaires.**

▶ **Un autre projet pour l'école, égalitaire et émancipateur.**



éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

> 1

UN LONG PROCESSUS DE DEMANTELEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le système éducatif est victime de cette logique qui se déploie sous un vernis presque politiquement correct : réduction des inégalités, prise en charge de la difficulté scolaire, innovation pédagogique, etc. Mais au fil de ces réformes, on voit se mettre en place les mêmes processus que ceux qui ont été mis en œuvre dans d'autres secteurs publics et continuent à sévir pour accélérer leur démantèlement.

> 2

UNE VOLONTÉ CLAIRE DE CASSER TOUS LES ACQUIS SOCIAUX COLLECTIFS DANS LE PRIVÉ ET LE PUBLIC

Persiste un chômage de masse et une croissance stagnante auquel Valls et Hollande répondent par la poursuite des aides au patronat sans contreparties mais aussi un contrôle renforcé des chômeurEs ! Dans la fonction publique, la politique régressive en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail liées à l'accumulation de réformes dans la santé, à la territoriale, dans l'éducation obéit à une logique constante de réduction des dépenses publiques. Ultime tentative qui heureusement et grâce à la détermination des syndicats progressistes a échoué : le PPCR (accord relatif à l'avenir de la fonction publique) prévoyait la casse des statuts de la fonction publique en y introduisant mobilité, évolution à la « valeur professionnelle », transfert de compétences, sous couvert de modernisation et de revalorisation salariale.

> 3

QUI PAIE L'AUSTERITE ? C'EST AUSSI NOUS ET NOS ELEVES

Dans l'Éducation nationale, la réalité de l'austérité, c'est la hausse du nombre d'élèves par classe puisque comme le reconnaît lui-même le ministère, les créations de postes, déjà insuffisantes, vont essentiellement être absorbées par la formation initiale des enseignant-es et par la hausse démographique. C'est aussi, sous couvert d'autonomie, laisser les établissements gérer seuls la pénurie au détriment des conditions de travail et du cadre d'apprentissage de nos élèves. De la maternelle à l'université, nous sommes toutes et tous concernés.

Dans l'Éducation Prioritaire, la réforme de l'éducation prioritaire de 2014 de fait à moyens constants, elle met en concurrence les établissements en prenant aux uns pour donner aux autres et ce alors même que la crise économique a considérablement dégradé les conditions de vie d'une partie de plus en plus importante de nos élèves et de leurs familles.

Au lycée, la réforme Chatel a servi de prototype à la réforme du collège: autonomie des établissements conduisant à la mise en concurrence généralisée et à l'accentuation des inégalités, dispositifs flous comme l'AP et les Enseignements d'explorations, apparition de Contrôles en cours d'année et de contrôles en cours de formation en langues...

En Lycées Professionnel : mise en place des CCF, du bac pro 3 ans, mixité des parcours et des publics (formation initiale ET apprentis dans la même classe !), mise en place de certificats de qualification professionnelle se substituant aux diplômes... Le tout dans une volonté de régionalisation de l'enseignement professionnel qu'esquissent les campus des métiers.

Au collège, en introduisant les IMP et en augmentant l'autonomie, le ministère se dote d'un outil pour faire peser sur les collègues la pénurie budgétaire en mettant en place de nouvelles missions. Parmi celles-ci, celles de coordonnateurs de cycles et de niveaux qui vont progressivement aboutir à l'instauration d'une nouvelle hiérarchie intermédiaire à partir de la rentrée 2016. Cette logique va considérablement augmenter notre charge de travail pour des clopinettes. Par ailleurs, le contenu des enseignements variera d'un établissement à un autre, renforçant les inégalités.

Le premier degré n'échappe pas à la règle. Quelles que soient les modalités de mises en place, le fond du problème reste le même : la réforme des rythmes, c'est le transfert d'une partie du temps passé à l'école à la charge des collectivités, ce qui provoque une inégalité des territoires en termes de moyens. Le cas de Marseille l'illustre parfaitement puisque les TAP sont effectués par des animateurs peu formés, largement précarisés, et en surcharge de travail. Dans ces conditions inutile de préciser que les taux d'encadrement ne sont guère respectés.

A l'Université, la loi Fioraso dans la continuité de la première LRU (celle de Valérie Pécresse) intensifie la concurrence entre les universités qui pour se démarquer devront diversifier leurs financements auprès du secteur privé. A la rentrée 2015, de nombreux étudiants se sont d'ailleurs vu refuser leur inscription dans la filière de leur choix. La raison ? Une sélection illégale ou une réduction des capacités d'accueil pour maximiser les économies. On est bien loin de la mission du service public.

La précarité touche de plus en plus de monde, et tant pis pour les problèmes que cela entraîne dans les établissements et pour les personnels qui la subissent : manque de surveillant-e-s, d'AVS, non renouvellement de personnels expérimentés, salaires sous le seuil de pauvreté, retard dans les paiements et dans les indemnités chômage. Le gouvernement se targue de vouloir résorber la précarité dans l'éducation nationale. Pourtant, certains stagiaires non titularisés ont, quelques mois plus tard, été embauchés en tant que contractuels.